

## PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	N° 5
---------	-----------------------------------	------

Date de la séance :	Jeudi 25 mai 2023 à 19h30
Présent(e)s :	Maison Hugonin - Salle des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz <u>Parents</u> : Yvan Kraehenbuehl - Mathieu Rieder - Ludovic Rioux <u>Société civile</u> : Lene Dupertuis <u>Écoles</u> : Stéphanie Salvadore - Joëlle Spina - Steve Barbosa - Hubert Olivier <u>Autorités</u> : Margareta Brüssow - Julien Costanzo - François Grognuz - Vincent Bonvin
Excusé(e)s :	<u>Parents</u> : Mounir Ouakel <u>Société civile</u> : Pierre-Henri Jan - Sylvain Béné
Présidence :	Vincent Bonvin
Auteur :	Carole Dind

### Ordre du jour

1. Liste de présence
2. Ordre du jour et adoption
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mars 2023
4. Informations du Président
5. Informations de la Direction des écoles
  - Représentants des conseils des délégués (élèves)
6. Informations du quart Parents d'élèves
  - Séance d'information aux parents d'élèves
7. Organisation stand pâtisserie de la Fête de la jeunesse
8. Divers et propositions individuelles

#### 1. Liste de présence

Chaque personne signe la liste de présence ; trois personnes sont excusées.

#### 2. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est considéré comme adopté.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 2 mars 2023 n'appelle pas de commentaires. Il est adopté à l'unanimité, avec remerciements à la secrétaire.

#### 4. Informations du Président

Néant.



## 5. Informations de la Direction des écoles

Il n'a pas été possible d'accueillir les représentants des conseils des délégués. C'est donc Mme Marie-Léonore Constantin, enseignante qui encadre avec d'autres collègues les deux comités des délégués (3P à 6P et 7H à 11H), qui présente la liste des projets 2022-2023 (voir annexe). Certaines activités ont plus de succès que d'autres. Une brève discussion suit cette présentation. Puisque faire venir des élèves le soir semble compliqué, une délégation du Conseil d'établissement pourrait assister à une séance de comité, qui se tient le mercredi à midi. Une réunion sera organisée l'année prochaine.

La Direction travaille à la clôture de l'année scolaire et à la préparation de la suivante. Les festivités de fin d'année feront beaucoup de bien à tout le monde, cette année ayant été assez mouvementée.

## 6. Informations du quart Parents d'élèves

La séance d'information destinée aux parents d'élèves (de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année) aura lieu le lundi 2 octobre à 19h30 à l'aula du collège Courbet. L'idée est de présenter ce qu'est le Conseil d'établissement et quel est le rôle du quart Parents, quelles sont ses compétences, mais aussi ses limites. Un feuillet est en préparation et une lettre sera intégrée dans les agendas à la rentrée pour inviter les parents à cette soirée.

## 7. Organisation stand pâtisserie de la Fête de la jeunesse

Une séance de préparation a eu lieu le 3 mai dernier. Un tableau des présences sur le stand pâtisseries permet de s'inscrire pour les différentes plages horaires. Dans la mesure du possible, deux élèves seront également présents à certaines heures. On espère rencontrer le même succès que l'année dernière au niveau des mets fournis par les parents. Il sera désormais possible de payer par TWINT.

## 8. Divers et propositions individuelles

M. Julien Costanzo annonce sa démission du Conseil d'établissement, puisqu'il sera l'année prochaine président du Conseil communal. Le Conseil communal nommera prochainement son successeur.

Le montant de fr. 7.- par élève ne suffit pas à acheter le matériel nécessaire pour confectionner les costumes du cortège. La décision a été prise d'augmenter cette somme à fr. 10.-. Le budget sera adapté pour l'année 2024 et cette augmentation fera l'objet d'une dépense imprévisible et exceptionnelle pour 2023.

Qu'en est-il de l'inondation survenue au collège Courbet ? Les salles sont fermées depuis le 1<sup>er</sup> mai et jusqu'à la rentrée scolaire. Les machines sont en place, les travaux de séchage ont démarré.

Les prochaines séances du Conseil d'établissement sont fixées aux jeudi 9 novembre 2023 (19h30), 22 février 2024 (19h30) et 30 mai 2024 (à 19h00, suivie d'un apéritif dînatoire).

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h05. Elle est suivie d'un apéritif dînatoire.

<b>Prochaine séance</b>
Date et heure : <b>Jeudi 9 novembre 2023 à 19h30</b>

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Président  
Vincent Bonvin

La Secrétaire  
Carole Dind

